

RCS : GAP

Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00076

Numéro SIREN : 809 948 870

Nom ou dénomination : 2 C O IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002798

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/002798**  
n° de gestion : **2015B00076**  
n° SIREN : **809 948 870 RCS Gap**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Gap certifie avoir procédé le 07/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 C O IMMO - Société par actions simplifiée  
place du Téléphérique Le Serre d'Aigle - Chantemerle 05330 Saint-chaffrey -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



197720

197720




**Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 089 184		1 089 184	1 089 184
Constructions	9 802 659	353 592	9 449 068	9 786 715
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 891 843</b>	<b>353 592</b>	<b>10 538 252</b>	<b>10 875 899</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	209 331		209 331	
Autres créances	6 943		6 943	325 135
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	117 777		117 777	35 206
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>334 051</b>		<b>334 051</b>	<b>360 342</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 225 895</b>	<b>353 592</b>	<b>10 872 303</b>	<b>11 236 241</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 580 000	3 580 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-295 594	-97 240
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-87 735</b>	<b>-198 354</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 196 671</b>	<b>3 284 406</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 535 163	6 281 368
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 097 364	1 059 558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 180	2 911
Dettes fiscales et sociales	28 925	174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		607 824
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 675 632</b>	<b>7 951 835</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 872 303</b>	<b>11 236 241</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 280 231	6 535 163
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 395 401	1 416 672
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

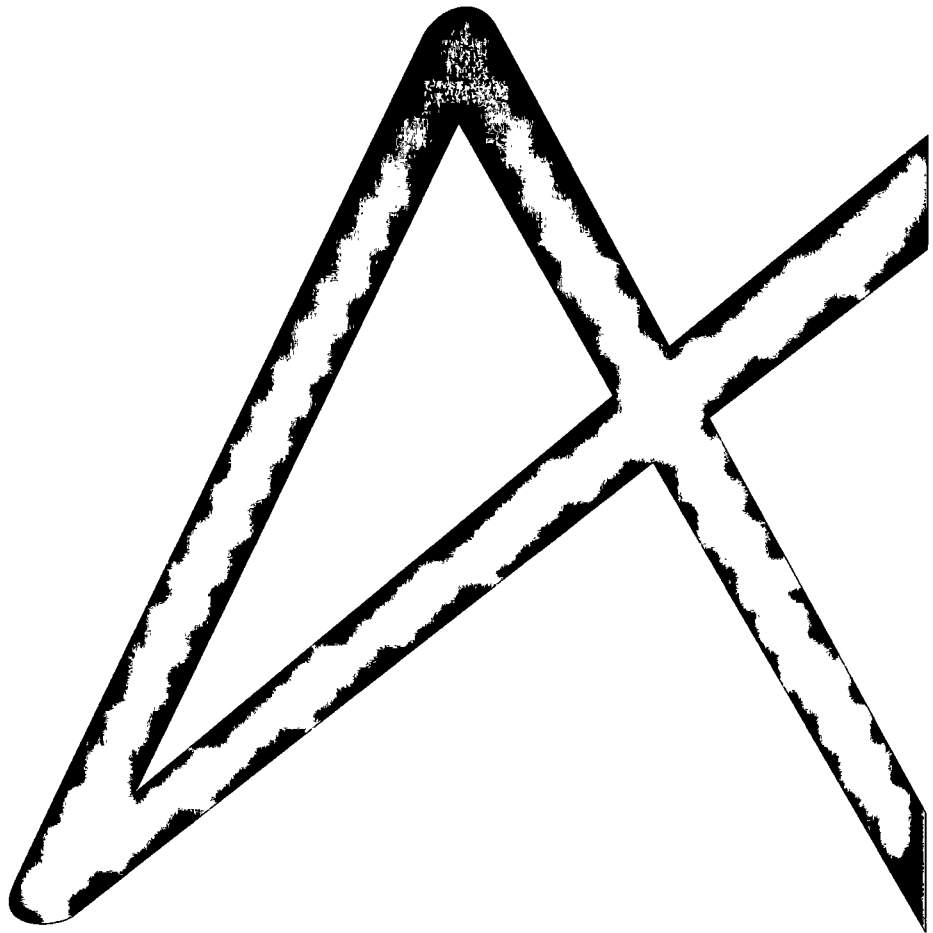
## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	509 401		509 401	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>509 401</b>		<b>509 401</b>	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				201
Autres produits				
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>509 402</b>	<b>201</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			21 975	15 985
Impôts, taxes et versements assimilés			26 150	1 482
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			337 647	15 944
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>385 773</b>	<b>33 411</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>123 628</b>	<b>-33 211</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			211 363	165 143
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>211 363</b>	<b>165 143</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-211 363</b>	<b>165 143</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>87 735</b>	<b>198 354</b>

**Compte de résultat (suite)**

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	509 402	201
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	597 136	198 555
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>87 735</b>	<b>198 354</b>
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	15 406	

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2CO IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 10 872 303 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 87 735 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **Règles générales**

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **Immobilisations corporelles**

---

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

Leur prix d'achat (y compris droits de publications et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements sur immobilisation s'élèvent à 337 647,14 € en 2017. L'ensemble immobilier est amorti selon la méthode par composants.

Composants	Ventilation	Valorisation	Durées réelles d'utilisation
Terrain	10%	1 089 184,35 €	N/A
Toiture	10%	1 089 184,35 €	25 ans
Installations électriques	5%	544 592,17 €	25 ans
Étanchéité	5%	544 592,17 €	15 ans
Ascenseurs	2%	217 836,87 €	15 ans
Agencements intérieurs	8%	871 347,48 €	15 ans
Structure (gros œuvre)	60%	6 535 106,07 €	40 ans
<b>Total immeuble</b>	<b>100%</b>	<b>10 891 843,45 €</b>	<b>Durée d'usage : 40 ans</b>

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagements donnés

Dans le cadre de l'acte authentique de VEFA, les engagements donnés sont :

- Garantie de privilège de prêteur de deniers :
  - o pour le prêteur, à concurrence du principal, des intérêts et accessoires, conformément aux dispositions de l'article 2374 – 2° du code civil
- Affectation hypothécaire sur l'immeuble :
  - o Six millions cinq cent trente-cinq mille cent soixante-deux euros et soixante-onze centimes (6 535 162,71€) en hypothèque de premier rang pour la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence.
- Cession de créances sur les loyers (loi Dailly)
  - o Le prêt est garanti par des créances nées et cédées au prêteur dans le cadre des dispositions des articles L313.23 et L 313.24 du code Monétaire et Financier.
- Clause de maintien de l'actionariat
  - o La société s'est engagée à maintenir la participation de ses actionnaires pendant toute la durée du prêt :
    - Caisse des Dépôts et consignations au pourcentage minimum de 49%
    - Compagnies des Alpes au pourcentage minimum de 45%
    - Société OASIS Groupe au pourcentage minimum de 6%
- Nantissement des actions pour le prêteur
- Privilège de vendeur
  - o action résolutoire, le bien demeurera affecté par privilège spécial de rang 2, au vendeur jusqu'au dernier versement de la partie du prix payable à terme.


**Notes sur le bilan**
**Actif immobilisé**
**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	1 089 184			1 089 184
- Constructions sur sol propre	9 802 659			9 802 659
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 891 843</b>			<b>10 891 843</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 891 843</b>			<b>10 891 843</b>

**Notes sur le bilan**
**Amortissements des immobilisations**

Les flux s'analysent comme suit :

	<b>Au début de l'exercice</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminutions</b>	<b>A la fin de l'exercice</b>
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	15 944	337 647		353 592
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>15 944</b>	<b>337 647</b>		<b>353 592</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 944</b>	<b>337 647</b>		<b>353 592</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 216 274 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	209 331	209 331	
Autres	6 943	6 943	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>216 274</b>	<b>216 274</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 580 000,00 euros décomposé en 35 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 675 632 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	6 535 163	254 932	1 099 453	5 180 778
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	159 463	159 463		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 180	14 180		
Dettes fiscales et sociales	28 925	28 925		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	937 901	937 901		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>7 675 632</b>	<b>1 395 401</b>	<b>1 099 453</b>	<b>5 180 778</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	438 553			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	184 759			
(**) Dont envers les associés	937 901			

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 938
Intérêts courus	16 338
Associés - intérêts courus	15 406
<b>Total</b>	<b>44 682</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
Locations	504 118
Appels de charges	5 283
<b>TOTAL</b>	<b>509 401</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 220 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

**SAS 2 CO IMMO**  
**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 3 580 000 €**  
**CHANTEMERLE LE SERRE D'AIGLE - PLACE DU TÉLÉPHÉRIQUE**  
**05330 ST CHAFFREY**  
**RCS GAP 809 948 870**

**PROCÈS-VERBAL DE CONSULTATION ÉCRITE**

L'an deux mille dix huit

Le 30 juin

SCV DOMAINE SKIABLE, représentée par Monsieur Patrick ARNAUD, agissant en qualité de Président de la Société 2 CO IMMO sus-désignée a établi le présent procès-verbal constatant le résultat de la consultation écrite effectuée par courrier électronique adressée à chaque associé et portant sur les points suivants :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation desdits comptes annuels et conventions ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.
- Quitus au Président ;
- Affectation du Résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Commissaire aux Comptes a été avisé de cette consultation par courriel.

Les documents suivants ont été adressés aux associés :

- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions ;
- un bulletin de vote.

3 associés ont adressé leur bulletin de vote dans le délai fixé par la lettre de consultation et ayant expiré le 30 Juin 2018, à savoir :

- CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS, propriétaire de 17 542 actions,
- COMPAGNIE DES ALPES, propriétaire de 16 110 actions,
- OASIS GROUPE, propriétaire de 2 148 actions,

Soit au total : 35 800 actions, sur les 35 800 actions émises par la Société.

En conséquence, lesdits associés qui réunissent la totalité des actions ont pu valablement exprimer leur vote.

Les bulletins de vote sont et demeureront annexés au présent procès-verbal.

## CONSIGNATION DU RÉSULTAT DU VOTE

Les résolutions soumises à l'approbation des associés ont fait l'objet des votes ci-après consignés.

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix attachées aux actions émises par la Société.**

**En conséquence, la résolution a été adoptée.**

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial du commissaire aux comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix attachées aux actions émises par la Société.**

**En conséquence, la résolution a été adoptée.**

### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du président, décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice qui s'élève à la somme de -87 735 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix attachées aux actions émises par la Société.**

**En conséquence, la résolution a été adoptée.**

### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat du président prend fin lors de la présente assemblée. L'assemblée Générale renouvelle la SCV Domaine Skiable dans son mandat de Président. Conformément aux statuts, ce mandat a une durée de 3 ans et prendra fin lors de l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix attachées aux actions émises par la Société.**

**En conséquence, la résolution a été adoptée**

#### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée Générale approuve la proposition du président concernant les comptes courants, et décide d'appliquer le taux plancher de rémunération tel qu'il est défini dans la convention d'apport en comptes courants et conformément aux engagements pris avec les actionnaires. Cette décision prévaut sur les modalités convenues dans le pacte d'actionnaires.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix attachées aux actions émises par la Société.**

**En conséquence, la résolution a été adoptée**

#### **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

**Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix attachées aux actions émises par la Société.**

**En conséquence, la résolution a été adoptée**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

LE PRESIDENT





**EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SAS 2CO IMMO**

Chantemerle - Le Serre d'Aigle  
Place du Téléphérique  
05 330 SAINT-CHAFFREY

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**- 31 décembre 2017 -**



EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

## **SAS 2CO IMMO**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Aux associés,

### **Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2CO IMMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les lignes « Immobilisation corporelles – Terrains et Constructions » apparaissent à l'actif du bilan pour un montant net respectivement de 1 089 184 euros et 9 449 068 euros.

L'annexe, dans les paragraphes « Règles et méthodes comptables – Immobilisations corporelles et Amortissements », précise les méthodes d'évaluation et d'amortissement.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Grenoble, le 20 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

**B2A**



Gilles BOURGUIGNON

## **SAS 2CO IMMO**

### **ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

#### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 089 184		1 089 184	1 089 184
Constructions	9 802 659	353 592	9 449 068	9 786 715
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 891 843</b>	<b>353 592</b>	<b>10 538 252</b>	<b>10 875 899</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	209 331		209 331	
Autres créances	6 943		6 943	325 135
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	117 777		117 777	35 206
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>334 051</b>		<b>334 051</b>	<b>360 342</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 225 895</b>	<b>353 592</b>	<b>10 872 303</b>	<b>11 236 241</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 580 000	3 580 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-295 594	-97 240
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-87 735</b>	<b>-198 354</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 196 671</b>	<b>3 284 406</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 535 163	6 281 368
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 097 364	1 059 558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 180	2 911
Dettes fiscales et sociales	28 925	174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		607 824
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 675 632</b>	<b>7 951 835</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 872 303</b>	<b>11 236 241</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 280 231	6 535 163
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 395 401	1 416 672
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

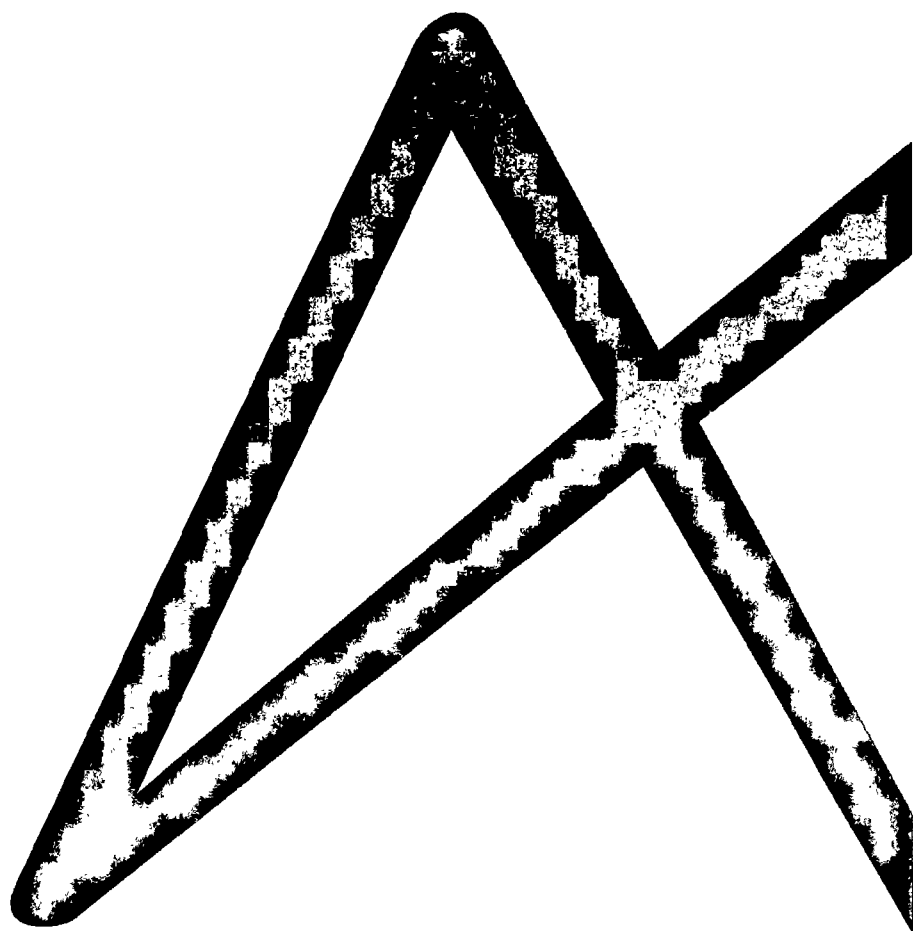
## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	509 401		509 401	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>509 401</b>		<b>509 401</b>	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				201
Autres produits				
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>509 402</b>	<b>201</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			21 975	15 985
Impôts, taxes et versements assimilés			26 150	1 482
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			337 647	15 944
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>385 773</b>	<b>33 411</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>123 628</b>	<b>-33 211</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			211 363	165 143
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>211 363</b>	<b>165 143</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-87 735</b>	<b>-198 354</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)</b>			<b>-87 735</b>	<b>-198 354</b>


**Compte de résultat (suite)**

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	509 402	201
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	597 136	198 555
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-87 735</b>	<b>-198 354</b>
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	15 406	

Annexe





## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2CO IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 10 872 303 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 87 735 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles

---

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

Leur prix d'achat (y compris droits de publications et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements sur immobilisation s'élèvent à 337 647,14 € en 2017. L'ensemble immobilier est amorti selon la méthode par composants.

Composants	Ventilation	Valorisation	Durées réelles d'utilisation
Terrain	10%	1 089 184,35 €	N/A
Toiture	10%	1 089 184,35 €	25 ans
Installations électriques	5%	544 592,17 €	25 ans
Étanchéité	5%	544 592,17 €	15 ans
Ascenseurs	2%	217 836,87 €	15 ans
Agencements intérieurs	8%	871 347,48 €	15 ans
Structure (gros œuvre)	60%	6 535 106,07 €	40 ans
<b>Total Immeuble</b>	<b>100%</b>	<b>10 891 843,45 €</b>	<b>Durée d'usage 40 ans</b>

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagements donnés

Dans le cadre de l'acte authentique de VEFA, les engagements donnés sont :

- Garantie de privilège de prêteur de deniers :
  - o pour le prêteur, à concurrence du principal, des intérêts et accessoires, conformément aux dispositions de l'article 2374 – 2° du code civil
- Affectation hypothécaire sur l'immeuble :
  - o Six millions cinq cent trente-cinq mille cent soixante-deux euros et soixante-onze centimes (6 535 162,71€) en hypothèque de premier rang pour la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence.
- Cession de créances sur les loyers (loi Dailly)
  - o Le prêt est garanti par des créances nées et cédées au prêteur dans le cadre des dispositions des articles L313.23 et L 313.24 du code Monétaire et Financier.
- Clause de maintien de l'actionariat
  - o La société s'est engagée à maintenir la participation de ses actionnaires pendant toute la durée du prêt :
    - Caisse des Dépôts et consignations au pourcentage minimum de 49%
    - Compagnies des Alpes au pourcentage minimum de 45%
    - Société OASIS Groupe au pourcentage minimum de 6%
- Nantissement des actions pour le prêteur
- Privilège de vendeur
  - o action résolutoire, le bien demeurera affecté par privilège spécial de rang 2, au vendeur jusqu'au dernier versement de la partie du prix payable à terme.


**Notes sur le bilan**
**Actif immobilisé**
**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	1 089 184			1 089 184
- Constructions sur sol propre	9 802 659			9 802 659
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 891 843</b>			<b>10 891 843</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 891 843</b>			<b>10 891 843</b>


**Notes sur le bilan**
**Amortissements des immobilisations**

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	15 944	337 647		353 592
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>15 944</b>	<b>337 647</b>		<b>353 592</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 944</b>	<b>337 647</b>		<b>353 592</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 216 274 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	209 331	209 331	
Autres	6 943	6 943	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>216 274</b>	<b>216 274</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 580 000,00 euros décomposé en 35 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 675 632 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	6 535 163	254 932	1 099 453	5 180 778
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	159 463	159 463		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 180	14 180		
Dettes fiscales et sociales	28 925	28 925		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	937 901	937 901		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>7 675 632</b>	<b>1 395 401</b>	<b>1 099 453</b>	<b>5 180 778</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	438 553			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	184 759			
(**) Dont envers les associés	937 901			

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 938
Intérêts courus	16 338
Associés - intérêts courus	15 406
<b>Total</b>	<b>44 682</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

---

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
Locations	504 118
Appels de charges	5 283
<b>TOTAL</b>	<b>509 401</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 220 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

## SAS 2CO IMMO

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1/2

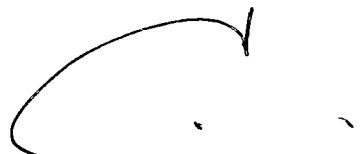
**Convention soumise à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Grenoble, le 20 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

**B2A**



~~Gilles BOURGUIGNON~~